

Saint-Claude, 04 décembre 2025

Le Conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe vote à l'unanimité le renouvellement de la Charte de territoire pour 12 ans

Réuni ce jeudi 4 décembre 2025 au siège de l'établissement à Montéran – Saint-Claude, le Conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe a voté à l'unanimité le renouvellement de la Charte de territoire pour une nouvelle période de 12 ans. « *Le vote unanime d'aujourd'hui est un moment important : il confirme la pertinence de notre projet partagé et nous engage collectivement pour les douze prochaines années au service de la Guadeloupe et de ses habitants* », souligne Ferdy LOUISY, président du Conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe. Cette décision intervient à l'issue de l'évaluation finale de la Charte 2014-2026, conduite depuis 2023 avec l'appui d'études externes (sondage auprès des habitants, entretiens avec les partenaires, diagnostic socio-économique, analyse de la valeur économique générée par le Parc).

Une évaluation approfondie et partagée

L'évaluation confirme :

- la pertinence des orientations de la Charte face aux enjeux de biodiversité, de changement climatique et de développement durable ;
 - le rôle structurant du Parc national comme outil de protection des patrimoines naturels et culturels et d'ingénierie au service des collectivités et des acteurs du territoire ;
 - une contribution significative à l'économie locale, avec des retombées estimées à près de 30 euros pour 1 euro investi.

En renouvelant la Charte, le Conseil d'administration réaffirme sa volonté de faire du Parc national de la Guadeloupe un levier de transition écologique : soutien aux territoires, accompagnement des filières engagées, développement d'un tourisme plus durable, renforcement de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement.

Les enseignements de l'évaluation nourriront les prochaines orientations stratégiques du Parc et les coopérations avec les collectivités, les socio-professionnels et le monde associatif sur l'ensemble de l'archipel.

Hommage à Pierre JUSTINE

Lors de cette séance, le Conseil d'administration a également rendu hommage à Pierre JUSTINE, agent du Parc National depuis sa création, récemment décédé. Il a approuvé l'attribution de son nom au carbet pédagogique de la Maison de la Forêt à Petit-Bourg, qui portera désormais l'appellation « Carbet pédagogique Pierre-Justine », en reconnaissance de son engagement au service de la nature et du territoire.

Contact presse : Laure GERION

Port.:+590 690 37 29 89

laure.gerion@guadeloupe-parcnational.fr

**Parc national de la Guadeloupe
Montérان - 97120 Saint-Claude**